

DÉPARTEMENT  
des  
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT  
de BRIANCON

CANTON DE  
BRIANCON I

COMMUNE  
DE  
**VILLAR  
D'ARENE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures 30  
le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,  
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**  
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 31 mai 2026

**Présents :** Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,  
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,  
Sylvain PROTIERE, Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.

**Absents :**Loïc MERLIN, Clémentine KUNEGEL.

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance :** Robert CLOT

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 9

**OBJET :**  
**Retrait de la**  
**délibération n°**  
**15/2026 et élections**  
**des délégués à la**  
**commission**  
**d'Appel d'Offres.**

**28 /2026**

Madame la Maire informe le conseil municipal que la délibération  
n° 15/2026 du 9 avril 2026 par laquelle le conseil municipal a  
désigné les membres de la Commission d'appel d'offres doit être  
retirée. En effet, les membres de ladite commission n'ont pas été élus  
au scrutin de liste tel que demandé par les articles L.1412-2 et  
L.1411-5 du CGCT.

Madame la Maire demande donc au conseil municipal de retirer la  
délibération 15/2026 du 9 avril 2026 et de procéder à l'élection des  
personnes qui vont siéger à la Commission d'Appel d'Offres.

Pour rappel la composition et les modalités de constitution de cette  
commission sont définies par les articles L.1412-2 et L1411-5 du  
CGCT.

La commission est donc composée « lorsqu'il s'agit d'une commune  
de moins de 3500 habitants, du maire ou son représentant, président,  
et par 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la  
représentation proportionnelle au plus fort reste. »  
L'élection des suppléants répond aux mêmes modalités.

Madame la Maire est membre d'office et présidente ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retire  
la délibération 13/2026 du 9 avril 2026.

Suite à l'appel des candidatures, Madame la Maire propose au vote  
les listes suivantes :

Liste des titulaires :

- Alex DA SILVA VIEIRA
- Julie ARNAUD
- Clémentine KUNEGEL

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260605-D282026-DE

Liste des suppléants :

- Gilles JUGE
- Robert CLOT
- Sylvain PROTIERE

Après vote à bulletin secret sont élues les listes suivantes à l'unanimité :

Liste des titulaires :

- Alex DA SILVA VIEIRA
- Julie ARNAUD
- Clémentine KUNEGEL

Liste des suppléants :

- Gilles JUGE
- Robert CLOT
- Sylvain PROTIERE

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit  
Pour copie conforme,

La Maire,  
Béatrice ALBERT



Le secrétaire de séance,  
Robert CLOT



28/2026

Envoyé en préfecture le 09/06/2026  
Reçu en préfecture le 09/06/2026  
Publié le  
ID : 005-210501813-20260605-D282026-DE